



## Maintenance et nettoyage industriel

Contrat-type de travail – CTT cantonal

### Champ d'application

Est considérée comme travailleur du secteur de la maintenance et du nettoyage industriel toute personne exerçant une activité destinée à monter, maintenir, régler, garantir ou rétablir le fonctionnement d'une installation technique engagée auprès d'une entreprise de maintenance industrielle, de traitement de déchets industriels ou d'assainissement.

### Durée de travail

42 heures par semaine.

### Salaires minima

	<b>A l'heure</b>	<b>Au mois</b>
• travailleur qualifié	Fr. 27.45	Fr. 4'989.–
• travailleur non qualifié	Fr. 25.90	Fr. 4'710.–